



MÉDICO-SOCIAL TOUJOURS EN LUTTE: UNE VISIO CONFÉRENCE DE MOBILISATION !!



Jeudi dernier 12 Novembre s'est tenue une visio conférence concernant le médico-social et les perspectives prochaines de mobilisation.

A l'origine conçue pour le grand ouest cette visio a dépassé cet horizon géographique avec 60 établissements participants de toutes les régions de France, du nord au sud et jusque dans l'est. On notait outre la participation des personnels du médico-social, la présence de nombreux syndicats CGT et Sud ainsi que des syndicats FO mais aussi des non syndiquéEs de petits établissements qui avaient eu vent de cette visio et souhaitaient y participer. Notons aussi la présence de la Fédération CGT Santé et Action sociale et celle de l'UFAS (Union Fédérale Action Sociale) CGT.

C'est donc une bonne centaine de personnes qui participaient aux débats. Toutes et tous salariéEs du médico-social ou d'établissements intégrant du médico-social. Pour l'EPSM de Caen des collègues de la MAS de Boulon, du CSAPA et du CAARUD avaient tenu à participer aux débats, ils étaient accompagnéEs par les syndicats CGT et SUD de l'établissement.

Une réunion indispensable et constructive

Ce fut une bonne réunion de travail. Toutes et tous étaient satisfaitEs de voir le nombre de participantEs, signe que la mobilisation est ancrée et que la discrimination voulue par le Ministère est un camouflet qui ne passera pas ... Elle signe aussi une combativité toujours intacte après ces semaines de lutte et la nécessité de la poursuivre pour faire aboutir la revendication des 183 euros et se faire respecter. C'est ce qui est apparu dans toutes les interventions des collègues des différents établissements.

Au cours de cette visio et pour conclure les travaux, un texte d'appel à l'action a été adopté que vous lirez ci-dessous, ainsi qu'une date de mobilisation collective.

La date arrêtée est celle du **26 NOVEMBRE 2020**. Ce jour-là dans tout le pays les médico-sociaux seront en grève et se rassembleront devant les préfectures, ARS ou direction d'établissement selon les modalités décidées localement par les salariéEs.

Pour finir que soient ici remerciés les camarades du CH de Dieppe, du CH Guillaume Rénier à Rennes qui avec l'EPSM de Caen ont assuré toute la logistique ayant permis un bon déroulement de la discussion.

A l'EPSM de Caen, les syndicats CGT et SUD se réuniront le 19 Novembre avec les salariéEs du médico-social et de L'EPSM pour définir ensemble les modalités d'action pour la journée du 26 Novembre. Ces modalités paraîtront dans un prochain tract.

AG SALLE DE SPECTACLE 19 NOVEMBRE 14H30

Bien sûr en respectant les mesures sanitaires

60 délégués et syndicats (CGT, FO, Solidaires) réunis JEUDI 12 novembre

Pour

**183€ pour tous les agents de la FPH (sanitaire et médico-social),
quel que soit le service, et l'établissement. Un même statut = un même Traitement !**

APPEL

*Les 60 délégués, accompagnés par des groupes de collègues, ont rendu compte de la forte détermination qu'expriment les centaines de rassemblements, manifestations, débrayages ces dernières semaines qui ont mobilisés des milliers d'agents partout en France **POUR REFUSER la discrimination que Véran impose par son décret du 19 septembre, excluant de l'augmentation de 183 €, des dizaines de milliers de collègues de la FPH exerçant dans le secteur médico-social.***

Il s'agit de l'unité de notre statut (en y incluant les contractuels).

Mépris, couvre-feu, ou confinement, ne nous feront pas lâcher. Nous saurons prendre les dispositions pour venir les chercher au Ministère de la Santé si les 183€ avec rattrapage ne sont pas versés à tous.

Véran a beau mentir, truquer, et refuser toutes les revendications urgentes, il ne parviendra pas à nous diviser : Le Médico-social comme le Sanitaire, sont en « 1^{ère} ligne ». Ceci est également vrai pour les salariés du privé qui sont exclus des 183€. Les fédérations employeurs dont la FHF demandent aussi au ministre que tous les salariés bénéficient de l'augmentation.

Renforcer notre unité, c'est se donner les moyens de gagner.

La conférence du 12 novembre :

- ▶ Appelle tous les collègues, les syndicats des établissements ainsi que toutes les fédérations de la santé et du social, à contresigner la lettre à Macron-Castex-Véran ci-jointe, pour conforter l'unité **(1)**.
- ▶ Appuie toutes les mobilisations qui s'organisent sur ce même objectif.
- ▶ Salue la brèche ouverte par les établissements qui s'engagent à verser le CTI malgré les directives ministérielles. Demandons partout aux directeurs de verser les 183€ à toutes et à tous.

Nous appelons à la mobilisation Jeudi 26 novembre,
dans toute la France, par des grèves et manifestations, en ciblant le Ministère, les ARS, les
Préfectures et les Directeurs avec partout le même message :

***VÉRAN doit rectifier son décret du 19 septembre
pour que tout le médico-social touche les 183€.***

183€ pour tous les exclus !

Les collègues du privé doivent aussi y avoir droit.

Nous ne lâcherons rien : si le ministre Véran s'obstine à ne pas répondre, une nouvelle mobilisation sera à l'ordre du jour. Pour cela, nous appellerons à des assemblées générales le 3 décembre.

Nouvelle visio-conférence le 26 Novembre à 16h .

(1) Nous ferons paraître la lettre prochainement.